

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0013042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5079

Société : 139000

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASSAB

ABDALCAH (ADNAN FATIMA)

Date de naissance :

Adresse : 182 LOT YAJ FATEH - CASA

Tél. : 0669107348

Total des frais engagés : 1572 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/09/2011

Nom et prénom du malade : ASSAB

Dr. ASMOOUN Ahmed

Spécialiste des Maladies de l'Appareil

DigestifEx. Assistant Titulaire

d'Endocrinologie et Diabète

Place de La Victoire - 8, Bd.

Khouribga 2ème Etage Derb Omar

Casablanca Tel: 022.31.58.50/48

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ABDUL MUVABA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

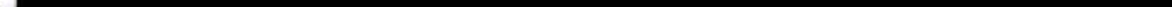
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 03/09/2011

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N°: A-A215 /2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03-09-2011	U 11	1	200 DH	Dr. ASMOON Ahmed Assitant de l'Affection Maladie de l'Appareil Généraliste 3, Bd. Omar Ibn Al-Khattab 44

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE Dr ZOUHRA Hassan 149, Angle de la Moulouya et Rue Lahdim, Casablanca Tél. 052 20 87 88	23/09/22	198,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI TAZI Mohamed BIOLOGISTE 78, Rue d'Alger - Casablanca Tel: 02 29 64 86 Fax: 05 22 29 64 86	11.11.21	5000,- Dhs	1123,20 Dhs

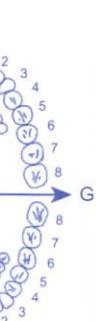
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ASMOOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابقًا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : ٠٣٠٩٢٢ الدار البيضاء في :

ASSAB fatima

- Mohamed Tazi HNL
LNC

- Triglycerides

- VLDL

- TSH vs

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Dr. ASMOOUN Ahmed
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif et du Métabolisme
d'Endocrinologie et Diabète
Place de la France, 8, Bd. Khouribga
Casablanca Tel: 05 22 31 58 41 / 50 / 51
Fax: 05 22 31 58 50 / 51
Mobile: 05 22 31 58 41

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246 **093001246**

T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 12 novembre 2022 Madame ASSAB FATIMA

FACTURE N°	347825
------------	--------

Analyses :

Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : VIT D2/D3 (25OH) -----	B	400	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 820

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 123,80 DH
----------------------	--------------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cent Vingt Trois Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86


Madame ASSAB FATIMA
Réf. : 22I117

Examen du 03/09/22 - Edité le 03/09/22

Page : 1/1

ANALYSES
RESULTATS
UNITES
NORMALES **ANTECEDENTS**

BIO CHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

<u>CHOLESTEROL TOTAL</u> -----	2,52	g/l	1,5 - 2	24/02/22
ou	6,49	mmol/l		2,12
3,05 2,55 2,05 1,55 1,05	2,28 2,19 2,26 2,31 2,23 2,28 2,57 2,57 2,12 2,52			
18/03/17 11/10/17 12/07/18 02/03/19 25/10/19 05/06/20 24/10/20 13/03/21 24/02/22 03/09/22	Dates d'antériorités			
<u>CHOLESTEROL HDL</u> -----	0,54	g/l	> 0,4	0,61
ou	1,39	mmol/l		
<u>CHOLESTEROL LDL</u> -----	1,65	g/l		1,32
ou	4,25	mmol/l		
<u>TRIGLYCERIDES</u> -----	1,65	g/l	0,35 - 1,35	0,97
ou	1,89	mmol/l		
<u>VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D)</u> -----	17,2	µg/l		25,8

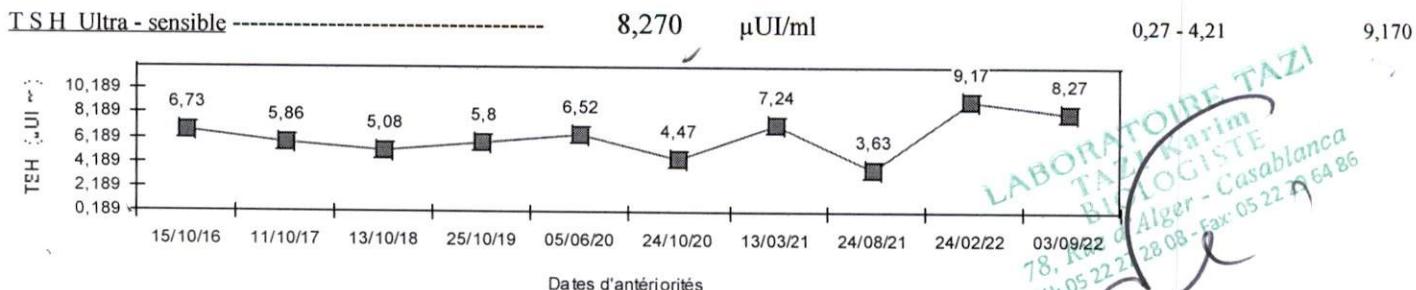
Valeurs usuelles

Valeurs souhaitables: 30-80

Insuffisance: 10-30

Déficience: <10

HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)



Dr ASMOOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroïdes, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABÈTE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

" دايس "

العدد

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H01
EXP: 08/2025

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H01
EXP: 08/2025

Casablanca le : 03 - 09 - 21 الدار البيضاء في :

ASSAAB Fatima

$$49,60 \times 2 = 99,20$$

- Dm Pnt bwtly



1000/11 3 mo.

99,00

- Magnimin



1000/11 307

198,20

صيدلية الراقي PHARMACIE LA RÉSIDENCE

Dr. ZOHITE Hassan
149, Avenue Hassan II - Casablanca
et Rue Lotfi Gaidouz - Casablanca
Tél: 022 44 67 60

Dr. ASMOOUN Ahmed
Specialista des Maladies de l'Appareil
Digestif et Endocrinologique et Diabète
Ex-Assistant Titulaire d'Endocrinologie et Diabète
Ex-Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca
Boulevard Mohammed V, Casablanca, Maroc
Téléphone: 05 22 31 58 41 / 50 - Fax: 05 22 31 58 50
Téléfax: 002215254000088

8, Bd Khouribga N° 10 - 2ème Etage Tél : 05 22 31 58 41 / 50 - Fax : 05 22 31 58 50

ICE : 002215254000088